Commune de BOSSEY : tableau descriptif de la carte

Phénomène naturel	Description des historicités	Degré d'aléa	Occupation du sol	N° de zone
Н	Golfe de Bossey, Les Terrasses de Genève	Fort	Prés	1
	Le golfe est parsemé de plusieurs petits lacs.			
	Le premier se situe au Sud du château de Crevin : c'est une pièce d'eau en partie comblée en			
	1983 (un tiers) et remodelée lors de l'installation du terrain de golf et du lotissement. D'une			
	surface de 0,2 ha, elle a environ 1,7 m de profondeur. Le fond, anoxique, dégage du méthane.			
	Le deuxième est un plan d'eau, appelé le Lac Noir, localisé à l'Est de Crevin. Il se trouvait à			
	l'état naturel jusqu'en 1983. Suite à la création du terrain de golf, il fut vidé et la vase noire			
	putride évacuée. Sa surface fut doublée, passant à 0,1 ha et un écoulement artificiel construit, l'alimentation se faisant toujours par infiltrations sur ces terrains morainiques			
	imperméables. C'est maintenant une pièce d'eau parfaitement banalisée.			
	Le troisième, situé au Nord de la Saisiaz est un étang artificiel.			
	Ces 3 lacs ne présentent un intérêt au niveau de la faune, d'après la base de données de la DDAF.			
Н	Au Sud-Est de la Saisiaz et de la Tatte	Faible	Bois	2
	Plus haut sur le versant, on peut observer quelques zones humides en pente principalement			
	composées d'herbacées. Ce sont des marais tourbeux à molinie.			
	Des travaux de drainage ont été réalisés à leurs abords, principalement au niveau de ceux			
	situés au Sud-Est de la Saisiaz (car traversés par le chemin qui rejoint Collonges).			
G	La richesse de ces terrains en eau favorise par ailleurs l'apparition de quelques mouvements de terrain superficiels et très localisés.	Moyen		
	Cf. Photographies Bossey-EH1 et EH2.			

P	Barres rocheuses du Salève, de la Grange Gorge aux Treize Arbres	Moyen	Bois	3
	Le versant est parcouru par de multiples barres rocheuses, discontinues et constituées de			
	calcaires localement fracturés. Elles sont présentes du sommet jusqu'à 600m environ mais			
	sont très végétalisées et entourées d'une foret dense. L'alternance gel-dégel favorisant le décrochement des écailles et les passages d'animaux			
	sont les principales origines de chutes de pierres et ces dernières atteignent rarement le pied			
	du versant : en effet, aucun éboulement n'a marqué la commune et selon la mairie, aucune			
	chute de pierres n'aurait atteint les zones urbanisées. Les pentes ont toujours été boisées et			
	le versant, très fréquenté (randonneurs, chasseurs, ONF, clubs,), est de ce fait, assez			
	surveillé.			
	Les chutes de pierres cependant peuvent être plus nombreuses et concentrées au niveau de la	Fort		
	Grande Gorge et de la Petite Gorge.			
\mathbf{G}	Versant du Salève	Faible	Bois	4
	La partie inférieure du versant, très boisée, ne présente pas de glissements en dehors des			
	zones humides. Cependant, elle se compose d'anciens éboulis, stabilisés et végétalisés, mais			
	qui peuvent alimenter localement des coulées boueuses en gravats, notamment au pied des « gorges ».			
	On peut d'ailleurs voir les traces d'anciennes coulées le long du chemin montant au Salève via la Grande Gorge.			
	Sur la partie haute, au dessus des barres rocheuses, les pentes très élevées peuvent accentuer			_
	d'éventuels mouvements de terrain. Ces derniers resteront cependant très localisés et surtout			5
	très superficiels en raison de la présence très peu profonde de la roche-mère.			
	Cf. Photographie Bossey-EG1			
P	Carrières Chavaz et Descombes du Salève	Fort	Carrière	6
	Cette carrière à ciel ouvert assure l'exploitation des calcaires, roches, sables et graviers. Elle	Moyen		
	est autorisée par l'arrêté préfectoral n°2003-990 du 16/05/2003. Sa superficie avoisine les 58	-		
	hectares et la concession est octroyée pour une durée de 30 ans à l'entreprise Chavaz et			
	Descombes.			
	Cf. Photographie Bossey-EP1			

G	Talus autoroutier, en dessous du Golf de Bossey (secteur « l'Eau »)	Moyen	Talus	7
I	Des ruissellements se produisent sur le talus autoroutier et les secteurs situés en amont, provoquant des phénomènes de ravinements importants. Ces derniers peuvent être à l'origine de coulées boueuses et de petits glissements superficiels affectant la route qui longe l'autoroute, voire l'autoroute elle-même (coupure de l'A40 le 12 mars 2001; événements comparables en septembre 1983). Des dispositifs de drainage ont été mis en place. **Rapport RTM 468/JL/CGu du 15 mars 2001.**	1 41010		